JUIN 1998 - N° 23

bulletin officiel municipal de CLAIROIX

Clairoix - Dormitz

Anniversaire du Jumelage 1993 - 1998

Sommaire

- Allocution prononcée par Mr Le Maire
- Budget
- SIVU
- Quelques recommandations avant votre départ en vacances
- Amélioration de l'habitat
- Jumelage
- Bruit (arrêté préfectoral)
- Ecole : Classe de découverte, Séjour de ski, Futuroscope
- Centre de loisirs
- Recensement militaire
- Associations
- Centenaire Mme PAYEN
- Permanence des adjoints
- Réalisation de bateaux
- Etat civil
- Numéros utiles

Allocution prononcée ...

par Mr le Maire

INAUGURATION DE LA RUE DE L'ABBÉ PÊCHEUX ET DE LA RUE DES TAMBOURAINES

Monsieur l'Archiprêtre, Mesdames, Messieurs,

Considérant les nombreuses demandes de logements qui nous étaient adressées et sensible aux besoins qui se manifestaient, notre Municipalité a oeuvré, depuis plusieurs années, dans la construction ; chacun a pu s'en rendre compte, et c'est pourquoi, je suis très heureux que nous nous retrouvions tous, ici, nombreux, dans ce nouveau quartier, aujourd'hui, où bon nombre d'entre nous, ont assisté, déjà, tout à l'heure, grâce au Festival des Eglises, à une Messe en musique, où Croyants et non Croyants ont pu se souvenir, au plus profond d'eux-mêmes, de l'Abbé Pêcheux...
L'Abbé Pêcheux est né le 13 janvier 1915 à Villers Saint Frambourg. Il fait ses études au Moncel puis au Grand Séminaire de Beauvais.
Ordonné prêtre le 28 juin 1941, à Versailles, par Monseigneur Roland GOSSELIN, Evêque de Versailles, l'Abbé Jacques Pêcheux est nommé curé de Monchy Humières, Baugy et en 1945 à Antheuil-Portes, puis curé de Saint Firmin, Avilly St Léonard, et Aumont en 1949. Il est nommé vicaire de la cathédrale Saint-Pierre de beauvais en novembre 1952. En août 1958, il est nommé curé de Nogent sur Oise, puis en 1961, curé de Clairoix et Bienville.
Il prend sa retraite à Senlis en juin 1988 où il est décédé le 24 juin 1997.
L'abbé Pêcheux a été le curé de notre paroisse pendant 27 ans. Vingt sept années de dévouement total à tous les Clairoisiens, oui je dis bien, à tous les Clairoisiens. Il voulait que l'amour règne parmi tous.

Pendant toute sa vie, il a oeuvré pour rendre chacun de nous, meilleur, plus humain, plus charitable. Il souffrait des discordes qui ne manquaient pas de se produire surtout lorsqu'elles devenaient des mésententes plus sérieuses.
Il s'efforçait de calmer les esprits, il voulait rétablir la paix, lui qui avait si bien compris que le monde ne pourra jamais être heureux tant qu'il nourrira de mauvais sentiments envers ses semblables.

Allocution - suite

Il était aimé de beaucoup, de beaucoup plus, qu'on ne peut penser. Des familles extérieures à Clairoix qui se reconnaîtront peut être, venaient prendre conseil auprès de lui. Parce qu'il était simple, on osait lui parler, se confier, il était toujours disponible. Et, parce que douée d'une grande intelligence, il considérait, à juste titre, qu'il se devait aux autres.
Sa porte était toujours ouverte, oui, la porte de son presbytère n'était jamais fermée à clef. Si quelqu'un avait besoin d'y entrer, qu'il ait faim, qu'il ait froid m'avait-il dit, je me dois de l'accueillir. Quel grand coeur !
Il savait aussi rendre visite à tous et particulièrement aux malades, à ceux dans le besoin (en effet, dès qu'un cadeau lui était offert, il s'empressait de le porter, là, où il y avait un besoin matériel).
Son temps n'était pas compté, c'était un modeste, UN GRAND CHRETIEN !
Bien sûr, il souffrait aussi du manque de fréquentation de son Eglise, et pourtant, il se donnait tout entier à chacun de nous, pour qu'en suivant son enseignement, nous connaissions, nous aussi, l'immense bonheur de savoir, au moins, comprendre les autres.

Allocution - suite

Cher Monsieur le Curé, vous vouliez notre Bien, mais nous ne vous avons pas toujours compris.
Comme il est dit dans la Parabole de l'Ivraie et du Bon Grain, vous avez eu la joie de connaître à Clairoix de braves gens, disons des Bons et connu malheureusement aussi, comme il y en a partout ailleurs, des Mauvais.
Vous m'écriviez pendant votre retraite que vous aviez échoué, mais Non ! Monsieur le Curé, vous n'avez pas échoué, et vous resterez toujours, pour nous, le Bon Pasteur ; et pour preuve, en signe de reconnaissance affectueuse, le Conseil Municipal a décidé d'honorer votre mémoire, en baptisant, respectueusement, cette nouvelle rue de votre nom : Rue de l'Abbé Pêcheux.
Longtemps, longtemps encore, et toujours ! vous resterez parmi nous.
Nous tous ici présents, faisons-lui plaisir : efforçons-nous de devenir meilleur chaque jour.

En votre nom à tous, je vais maintenant dévoiler la plaque qui porte son Nom, souhaitant qu'elle soit pour vous une assurance de paix, de compréhension et de bonheur pour chacun.

Mesdames, Messieurs,

Votre lotissement, mes chers Amis est aujourd'hui desservi par deux rues.
La rue de l'Abbé PECHEUX qui vient d'être baptisée et la rue où nous nous trouvons maintenant qui porte le nom du lieudit : «Des TAMBOURAINES».

Allocution - suite

D'où vient ce nom ?
Grâce aux recherches effectuées par le Président de l'Association Art, Histoire et Patrimoine, Jean-Marc BOCHAND de Clairoix, je vous rapporte quelques explications qui peuvent être données.
Si on retient le suffixe RAINE celui-ci désigne une grenouille, ici le lieu est humide et il y a pu avoir beaucoup de grenouilles. Le suffixe ARAINE en français du XII ème siècle signifie sableux, tout près d'ici nous avons des grévières.
Mais le préfixe TAMBOUR n'ayant pas d'origine précise les recherches ont conduit à : TOMBEAU - TOMBELLE ces termes ont pour origine étymologique TUMBA, latin ecclésiastique, et TUMBOS, en grec.
TUMBREL, et TUMBEREL se rencontrent également à SENLIS et à CRISOLLES.
Des modifications successives ont pu donner «TAMBOURAINES». Comme l'habitat de Clairoix est très ancien des tombes Gallo-Romaines ont pu être trouvées à cet endroit, et d'autres explications plus réjouissantes peuvent-être aussi retrouvées comme valables.
Pendant le camp de COUDUN, des grandes manoeuvres étaient organisées sous le signe de LOUIS XIV, des campements se faisaient tout autour de COMPIEGNE.
Des tambours de la Reine ? se seraient-ils réunis à CLAIROIX.
Rien ne le prouve, mais pourquoi pas !

Chacun retiendra ce qu'il voudra, tout est permis.
Aussi, nous allons en votre nom découvrir la plaque de votre rue «DES TAMBOURAINES».

Et je vous souhaite à tous d'y vivre heureux parmi nous.

Budget 1998

DES DÉPENSES RÉSOLUMENT TOURNÉES VERS LES HABITANTS SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Le budget primitif 1998 a été adopté par le Conseil Municipal le 31 mars 1998. Il prolonge l'effort entrepris depuis de nombreuses années : services et infrastructures rendus aux habitants, efficacité de la gestion, taux d'imposition réduit au minimum.

En 1998, Clairoix dépensera près de 16 millions de FF, orientés vers les Clairoisiens.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

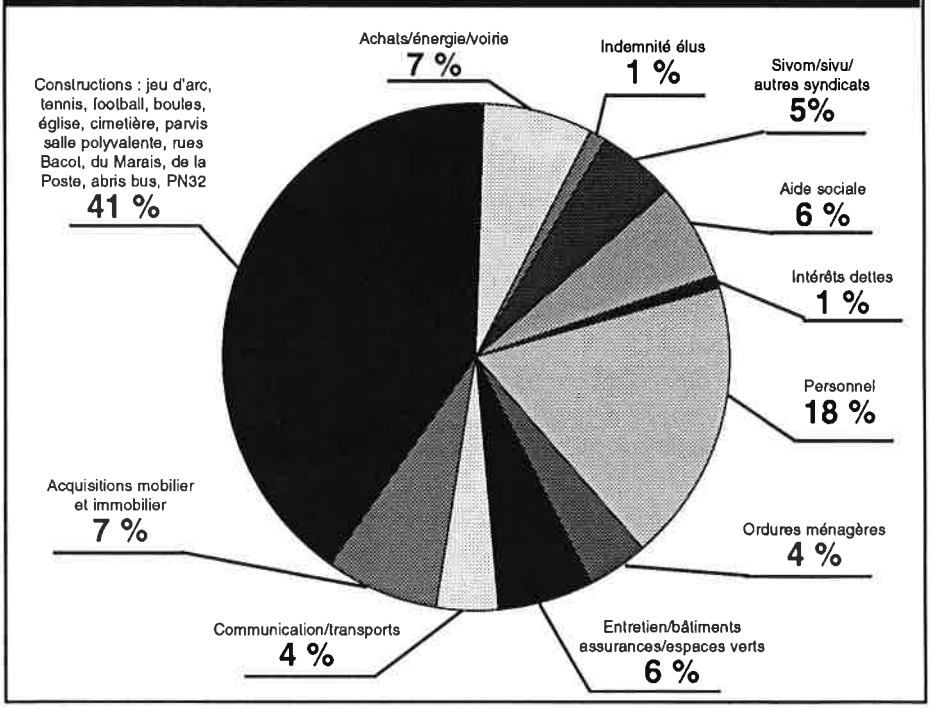

Budget - suite

- Le personnel et les élus représentent moins de 20% du coût du budget, ce qui est remarquable pour une collectivité locale. De plus les coûts de gestion proprement dits sont encore moindres car la majeure partie du personnel est directement au service des habitants (travaux, entretien, formalités administratives...).
- Ces économies de gestion permettent de consacrer plus de 50% du budget à l'investissement, là aussi c'est sans équivalent.
- Les dépenses d'aide sociale (du département 800 000 FF et du CCAS 120 000 FF) représentent 6% du budget.
- Les dépenses d'ordures ménagères représente 600 000 FF (+ 20%).
- La liste des constructions et réfections est éloquente.

Travaux prévus qui seront réalisés cette année :

- L'assainissement est en cours de réalisation : il comprend le raccordement de UNIROYAL, la RN 32 jusque Janville, les Ets Maille et deux pavillons, la rue du Moulin Bacot.
- L'assainissement RN 32 - Une nouvelle étude de raccordement est en cours avec la DDA - DDE afin de déterminer le projet de raccordement avec pompe ou sans pompe. La profondeur du regard de raccordement devrait se situer à environ 80 cm en fond de regard. Pour tous renseignements il y a une réunion de chantier tous les lundis à 9h00 parking UNIROYAL.
- L'aménagement de la rue de Bienville est en cours. Le renforcement du réseau d'eau potable devrait être réalisé en septembre.
- Rue du Marais, face au Bicross aménagement pour récupérer la poche d'eau qui se produit à cet endroit
- Un aménagement pour la mise en place de bennes de récupération verre - papier - plastique est en cours de réalisation.
- La peupleraie est abattue et sera replantée en fin d'année. Le nettoyage des fossés sera réalisé.
- Terrain de boules - Pour des raisons de sécurité et à la demande des boulistes (il arrive que le but traverse la route) les feux de droite vont être changés de sens et aménagés avec éclairage.
- Abris bus - Une étude est en cours afin de réaménager l'ensemble publicité, panneaux d'affichages - abris.

Budget - suite

- Salle polyvalente (salle 15 x 15) - L'étude est en cours pour améliorer le confort de cette salle. L'aération, l'acoustique, l'éclairage, la sonorisation. Ces travaux devront être réalisés en août.
- Cimetière - Un programme de réfection d'allées sera réalisé ainsi que la récupération des eaux de pluie.
- Un aménagement d'ensemble sera réalisé sur les tombes exhumées.
- Le comblement du fossé du complexe sportif sera réalisé par l'Entreprise Compiégnoise des Travaux.
- Plan d'Occupation des Sols - Une modification anticipée du POS est en cours d'instruction afin de solutionner rapidement 3 dossiers .
- L'aménagement du Parvis de la Salle Polyvalente est prévu et devrait être réalisé cette année.
- La rue des Etangs - 2ème partie : l'éclairage sera fait.

LES RECETTES STAGNENT POUR DEUX RAISONS.

1. Les versements de taxes professionnelles ont diminué : les nouvelles entreprises n'ont pas compensé la nouvelle règle d'écrêtement (la taxe professionnelle de toutes les entreprises d'un même site important comme Uniroyal est répartie en faveur des communes avec peu de taxe professionnelle). Jusqu'à présent seule la production d'Uniroyal nous était écrêtée, maintenant il s'agit de la production **et** du stockage.

2. Les subventions du Conseil Général ont été particulièrement faibles cette année (il est vrai que nous ne votions pas !) : 289 400 FF en tout et pour tout. A noter que l'aide à l'ensemble des communes de l'Oise s'élève à 223 millions de FF, soit environ 300 FF par habitant, avec 145 FF nous sommes loin du compte ! Espérons que toute la différence aille bien vers les communes dites pauvres !

Les taux d'imposition n'augmentent toujours pas

Ce sont les mêmes qu'en 1989 par exemple. La bonne gestion communale, la vente des peupliers du marais, la baisse des taux d'intérêt, la mobilisation des bénévoles et des associations, l'obtention de prêts bonifiés permettent cette performance à l'heure où beaucoup commencent à comprendre qu'il faut baisser des taux beaucoup trop élevés.

Sivu

Le SIVU va mettre en oeuvre la réhabilitation de la chapelle qui se situe sur le territoire de la commune de LONGUEIL ANNEL par le biais d'un chantier école.
Ces travaux s'élèvent à 138 246,50 TTC et sont subventionnés par le Conseil Général.
Le suivi sera effectué par Mr LUISIN Philippe de Choisy au Bac à titre gratuit.
Le «moulin fondue» qui se situe sur les 57 HA du SIVU va être protégé par une clôture et un panneau DANGER pour assurer la sécurité du lieu.

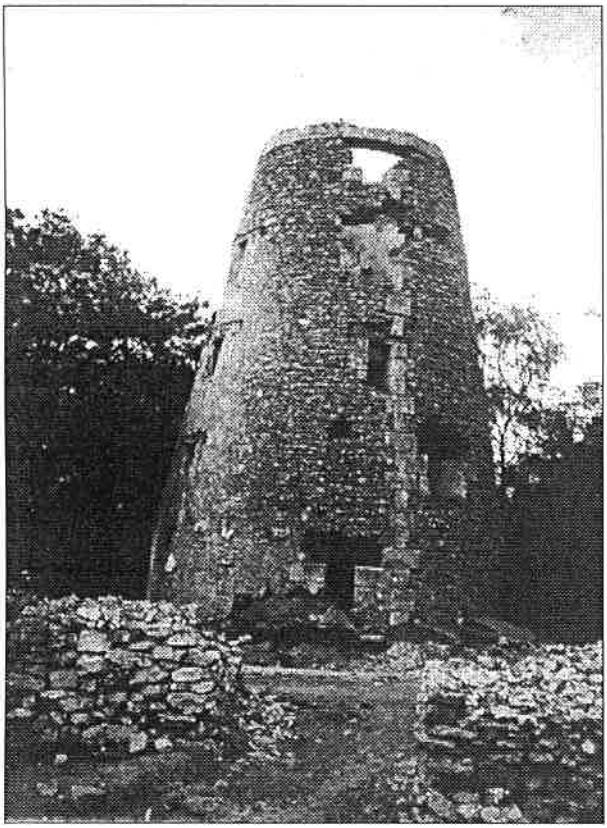

La glacière va être nettoyée par les gens du SIVU.

Un poste «emploi jeune» à mi-temps va être créé pour assurer des tâches d'entretien, de débroussaillement, etc ... Il sera géré par la Mairie de Longueil Annel.

Il est à déplorer malheureusement que la circulation (moto ou voiture) ne soit pas respectée malgré la pose de panneaux.

Il est utile de rappeler que les contrevenants s'exposent à des amendes conséquentes de 5ème catégorie.

Les conseils du commandant de brigade

avant votre départ en vacances

Nous voici bientôt au mois de Juillet, vous allez peut-être partir en vacances ...

-Alors, prenez toutes les précautions utiles avant de quitter votre domicile et mettez toutes les chances de votre côté afin d'éviter les désagréables surprises du retour.

- Bien que vous soyez contente ou content de partir vous reposer quelques jours, il est inutile de le raconter à tout le monde. Bien assez de personnes sauront que vous êtes absents.
- Par contre, si vos relations avec vos voisins sont bonnes, vous pourrez leur confier, à eux, votre période d'absence.
- N'hésitez pas à leur demander de prévenir rapidement la gendarmerie s'ils remarquent quelque chose d'anormal.
- Si vous pouvez le faire faire, faites ouvrir vos volets de temps en temps, dans la journée.
- Faites relever votre courrier afin que votre boîte aux lettres ne dégorge de courrier ou de prospectus. Cela attire l'attention.
- N'apposez pas sur votre porte d'entrée ou sur votre boîte aux lettres et n'indiquez pas sur votre répondeur téléphonique, vos dates de départ et de retour (déjà vu ou entendu).
- Faites tout ce qui est en votre possession afin de donner l'impression que la maison est occupée. Soyez imaginatif.

Quelques jours avant de partir, déplacez vous à votre brigade de Gendarmerie afin d'aviser vos gendarmes de votre absence.

- Une fiche sera alors établie. Des renseignements vous seront demandés tels que :
  - qui s'occupera de votre maison en votre absence
  - si d'autres personnes sont susceptibles d'occuper les lieux en votre absence et avec quel véhicule elles se déplacent.
  - toutes les coordonnées utiles afin de vous joindre rapidement.

Pendant votre absence, les gendarmes, au cours de leurs services, de jour comme de nuit, procéderont à des contrôles.
Afin de collaborer efficacement dans cette triple mission de surveillance, de prévention et de dissuasion, restez vigilants et notez tout ce qui vous semble anormal (n° de voiture, inscriptions...)
Composez le 03 44 85 27 42 et avisez vos gendarmes de ce que vous avez vu.
Bonnes vacances et ....bon retour.

L'Adjudant Chef BOUXIN, Commandant la Brigade de CHOISY AU BAC

Amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, qui avait été décidée par les élus du SIVOM de Compiègne, est terminée depuis le 31 décembre 1997.
Toutefois, nombre de ménages, qui n'ont pu bénéficier à temps des avantages de l'OPAH, sont toujours désireux d'améliorer leur logement et d'être conseillés.
Ce service de proximité est ouvert à tous ceux qui souhaitent être orientés, conseillés dans le montage des dossiers de demande de subventions (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires du parc privé).

Cette permanence a lieu tous les jeudis de 13h30 à 15h30 au CAL PACT ARIM - 3, Place Saint Antoine à Compiègne.

— ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE —
CLAIROIX-DORMITZ - 1993 - 1998

Le Week-end de la Pentecôte notre commune a reçu, à l'occasion du 5e anniversaire du jumelage, une délégation de 34 habitants de Dormitz avec à sa tête le Maire Monsieur Schmitt.

Diverses réjouissances se sont déroulées pendant ces 3 jours dans la joie et la fraternité. Le samedi, après un accueil dans les familles clairoisiennes, nous avons assistés à une exposition de BECASSINE, d'ART HISTOIRE PATRIMOINE, suivie d'une visite guidée dans le village. Le soir, un repas convivial a regroupé toutes les familles et la soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice au son des cors de chasse. Le dimanche, une visite guidée a fait découvrir toute la journée à nos invités les charmes et la beauté de notre capitale. En soirée s'est déroulée la cérémonie officielle d'anniversaire du Jumelage dans la salle polyvalente. 250 personnes se sont retrouvées autour d'un buffet pour ensuite danser toute la nuit avec l'orchestre Baccara.

Le lundi une messe a été célébrée avec la participation de la musique de Margny-les-Compiègne. Un concert a suivi dans le parc du Clos de l'Aronde devant le tilleul témoin des liens d'amitiés unissant nos 2 communes. Un barbecue offert par le Football Club et les Pompiers (nous tenons ici-même à les remercier vivement) a rassemblé toutes les familles avant le départ de la délégation de Dormitz vers 15 heures.

Une fois de plus, les liens entre nos deux communes se sont renforcés.

Souhaitons que cela continue et que tous nous y contribuons par notre participation.

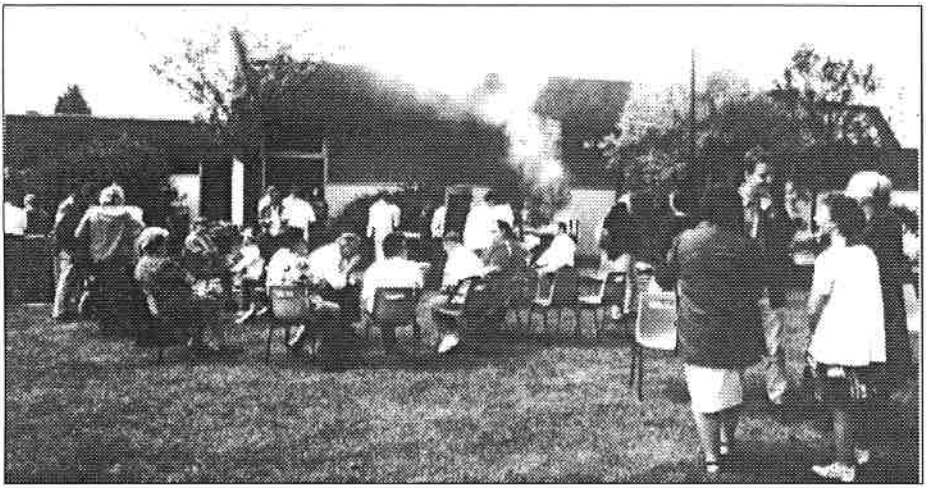

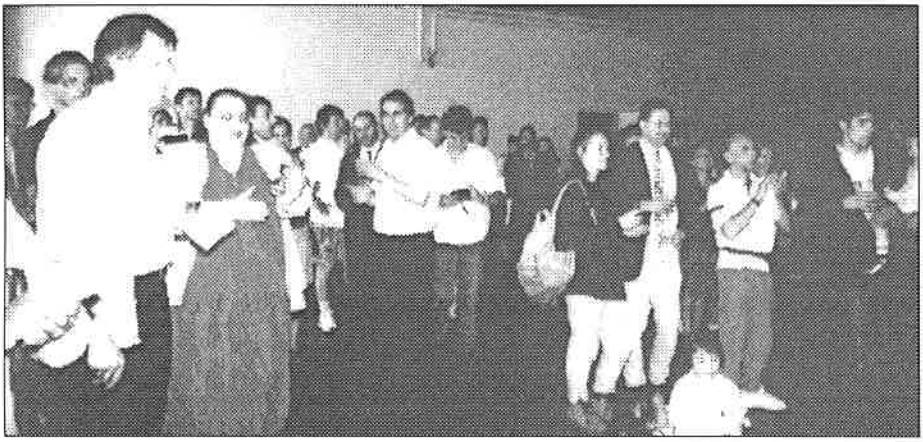

Jumelage

Bonjour, Je m'appelle Lorentz, j'ai 22 ans. Je suis venu passer 3 jours à Clairoix pour l'anniversaire du jumelage à la Pentecôte. Je suis étudiant pour devenir professeur de français et d'allemand et j'aimerais pouvoir correspondre avec quelqu'un et faire un échange.
En septembre, ce sont mes congés, et je voudrais bien trouver un job pendant cette période sur Clairoix ou Compiègne.
En vous remerciant de votre gentillesse et de votre accueil.
Bien cordialement.

Lorentz

SCHULTZ Lorentz
Mühlenstrabe 11
91077 KLEINSENOELBACH
ALLEMAGNE Tel 0049/9126/1367

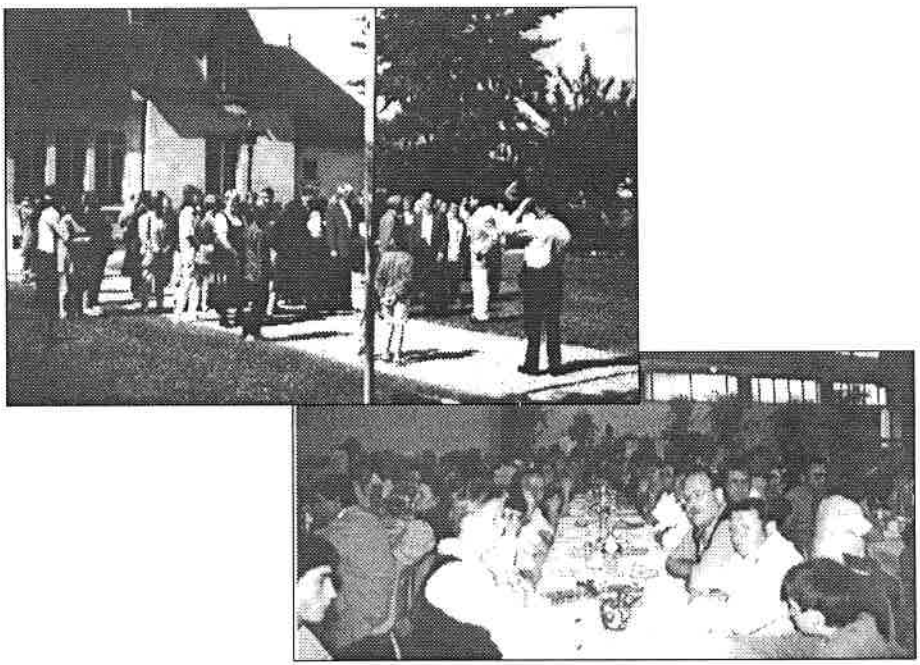

Clairoix dans les guides

Les guides Franck Circuits Pédestres et VTT incluent Clairoix, parmi 45 parcours, dans les "Pays d'Oise".

En vente en librairies et grandes surfaces de sport - 98 F
Editions Franck Mercier, 1 bis rue du Forum, BP 404 - 74013 ANNENCY (Catalogue gratuit sur demande)

TOUR DU MONT GANELON 9

3 h 30 — 10 km — Clairoix, parking rue de l'Aronde

Vallée de l'Oise

Accès routier
De Compiègne, emprunter la N32 vers Noyon. 50 m après le rond-point, à la sortie de Margny, prendre la D 81 à gauche et dépasser la mairie de Clairoix. Au carrefour, tourner à droite rue de l'Aronde. Parking à 50 m sur la gauche.

Itinéraire
Traverser l'Aronde. Prendre à droite la rue des Bocquillons. 100 m après, monter à gauche par la rue de l'église puis par la rue qui la longe. A la fourche, prendre le chemin de gauche. 100 m plus loin, dans le virage, monter à gauche par un sentier. Passer sous une ligne électrique. Le sentier grimpe jusqu'au plateau. Dépasser le pylône des Télécom et continuer en face (balises triangle jaune). Suivre le chemin jusqu'à une petite route. La suivre à droite sur 30 m jusqu'à un carrefour. Prendre le large chemin à gauche (marques blanches superposées). Continuer jusqu'à une clairière et un carrefour. Suivre à gauche le même chemin (mêmes balises). Poursuivre tout droit. Passer sous une ligne à haute tension. Laisser un bâtiment en ruine à gauche. Au moment où la piste descend, la quitter pour un sentier qui part à gauche (balises vertes superposées) et suit la bordure du plateau.

On retrouve le chemin d'accès au Camp de César et la ligne à haute tension (on appelle souvent "Camp de César" ces anciens oppidum). Rejoindre la clairière et le carrefour. Prendre en face le chemin en sous-bois. Continuer tout droit. Le chemin s'incurve à gauche et, 200 m après, on atteint une piste que l'on prend à droite. Continuer la route goudronnée, descendre sur 700 m. Un chemin monte à gauche en lisière de bois, serpente et rejoint une piste. Descendre à droite, laisser l'église à gauche et rejoindre la rue de l'Aronde.

Remarques
Circuit facile avec une montée raide pour accéder au plateau. L'itinéraire offre quelques belles vues sur la vallée de l'Oise et Compiègne.

La légende dit que Ganelon fut décapité au sommet du mont. Le plateau fut fortifié par les Romains. Les Bourguignons y campèrent également en 1429 lors du siège de Compiègne pendant lequel ils capturèrent Jeanne d'Arc.

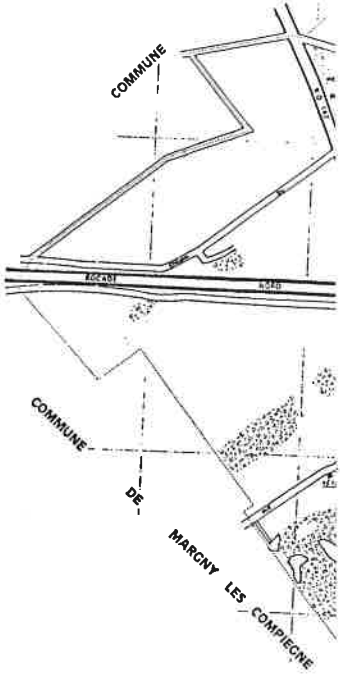

© GUIDE FRANCK TOME 55

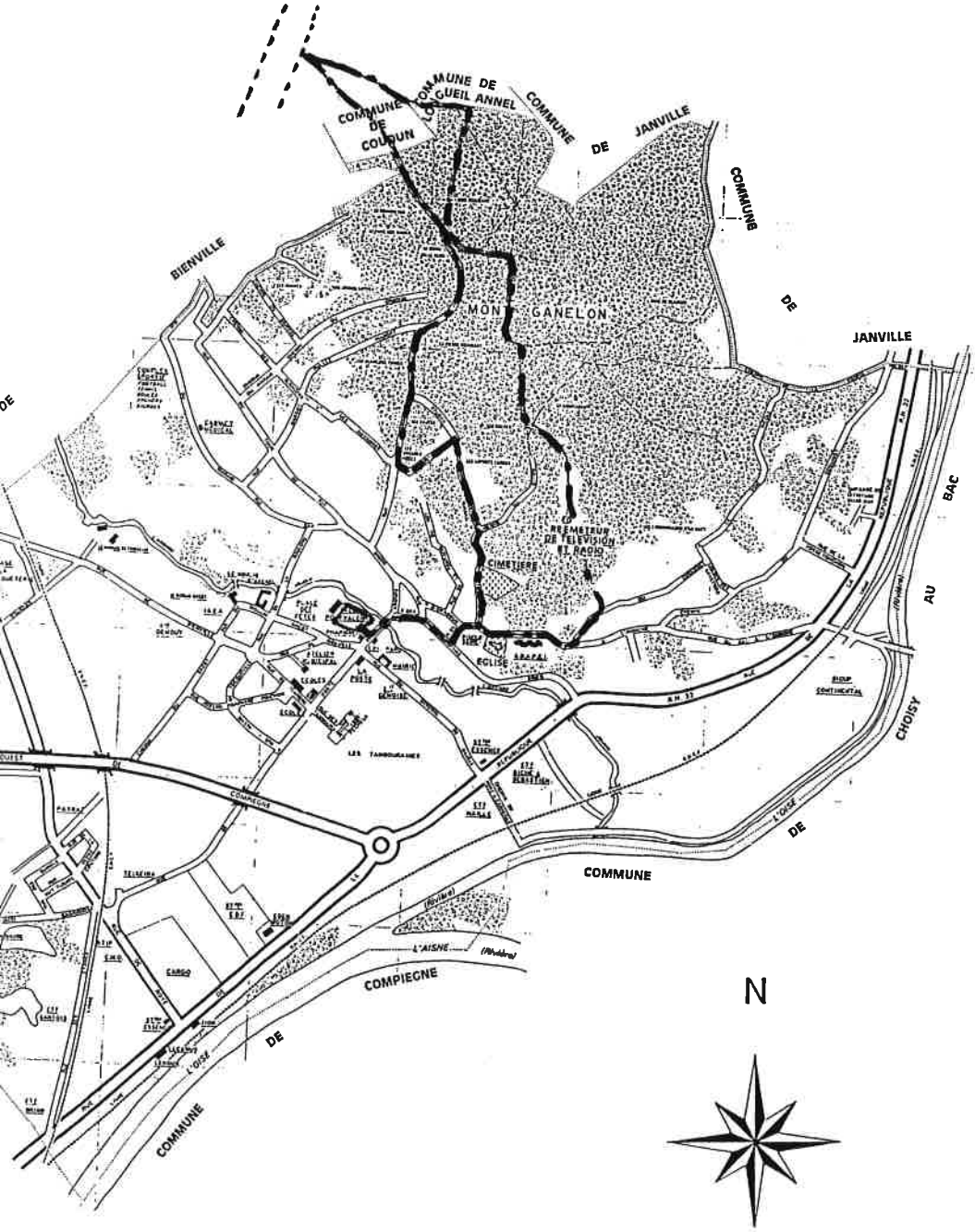
COMMUNE DE COUDUN
COMMUNE DE LOUGUEIL ANNEL
COMMUNE DE JANVILLE
COMMUNE DE JANVILLE
BIENVILLE
MONT GANELON
REEMETEUR DE TELEVISION ET RADIO
CIMETIERE
EGLISE
BAC AU CHOISY
COMMUNE DE COMPIEGNE
COMMUNE DE COMPIEGNE
L'OISE
L'AISNE
N

ARRETE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 5 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée, notamment les bruits émanant des téléviseurs, électrophones, magnétophones, appareils HIFI, instruments de musique et appareils ménagers...

Article 6 - Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après :

- les jours ouvrables et samedis de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.
- les dimanches et jours fériés de 9 heures 30 à 13 heures.

Des dispositions plus restrictives pourront être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Article 7 - Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Ecole

— CLASSE DE DÉCOUVERTE —

Du 5 au 10 avril dernier, 21 enfants de la Grande Section de Maternelle sont allés en classe de découverte.
A Saint Martin de Bréhal, nous avons vécu l'école de façon différente : en observant la nature : la laisse de mer et des dunes, que nous avons appris à respecter ; nous avons aussi admiré les magnifiques compositions du musée du coquillage de Granville.
Nous avons été très intéressés par les aquariums de ce musée ainsi que par la vie du port de pêche ; déchargement des différents bateaux de pêche, ouverture de la porte à flots.

Enfin, nous avons passé quelques jours ensemble et la vie collective nous a beaucoup plu. Nous vous inviterons à venir voir notre exposition en fin d'année.

— SÉJOUR DE SKI —

19 enfants de la classe du CM1 sont allés passer une semaine aux sports d'hiver du 20 au 28 février à Abondance près de Châtel en haute Savoie.
Ski, randonnées, jeux... leur ont permis de rentrer ravis de ce séjour. Beaucoup d'entre eux ont chaussé les skis pour la première fois et ce fut une découverte très agréable.
La municipalité organise ce séjour pendant les vacances de Février en l'absence de classe de neige.

CLAIROIX PRIMAIRE AU PARC DU FUTUROSCOPE DE POITIERS LES 23 ET 24 MARS 1998

Deux jours, au village du Futuroscope, c'est trop génial !

La gyrotour

La gyrotour est une très grande tour qui mesure 45 m de haut. La gyrotour montait en tournant. On voyait tout le parc. C'était la plus grande attraction. Arrivé tout en haut elle tournait 30 secondes et redescendait.

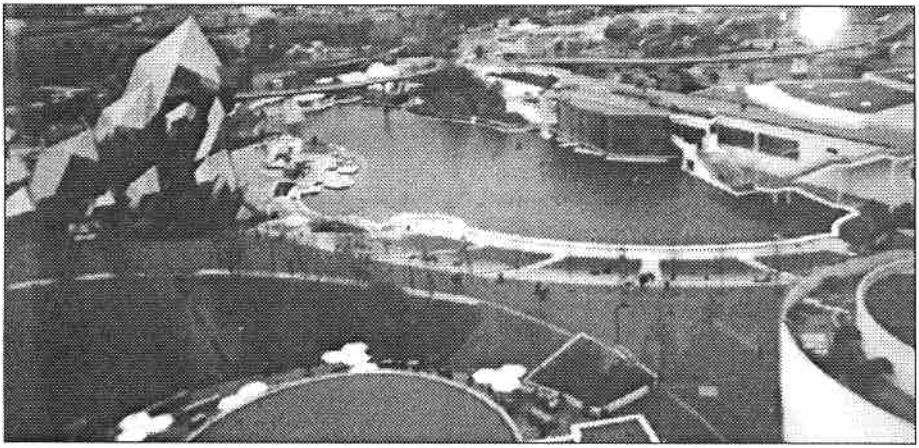

Les enfants de l'école primaire ont clôturé leur année scolaire en organisant une exposition le 23 mai 98. Tous leurs projets y figuraient et beaucoup de parents ont pu admirer le travail de leurs enfants. Ils ont pu également visiter la toute nouvelle salle vidéo ainsi que la bibliothèque.

INSPECTION ACADEMIQUE DE L'OISE
Division Evaluation et Organisation Scolaire
1er Bureau

Beauvais, le 3 juin 1998

ANNEE SCOLAIRE 1998-1999 - CALENDRIER DES ECOLES

Département de l'OISE (zone B)

Périodes	Calendrier Semaine de 4 jours et demi	Calendrier Semaine de 4 jours	Journées de cours supplémentaires (semaine de 4 jours)
Rentrée des enseignants Rentrée des élèves	Mercredi 2 septembre 1998 Jeudi 3 septembre 1998	Lundi 31 août 1998 Mardi 1er septembre 1998	+ 1 (cours le mardi 1er septembre 1998) + 1 (*cours le mercredi 2 sept. 1998*)
Toussaint	du vendredi 23 oct. au mardi 3 nov. 1998	du vendredi 23 oct. au lundi 2 nov. 1998	+ 1 (cours le Lundi 2 novembre 1998)
Vacances de Noël	du samedi 19 déc. 1998 au lundi 4 janv. 1999	du vendredi 18 déc. 1998 au lundi 4 janv. 1999	sans changement
Vacances d'Hiver	du vendredi 5 février au lundi 22 février 1999	du vendredi 5 fév. au jeudi 18 février 1999	+ 2 (cours jeudi 18 et vend. 19 février 99)
Vacances de Printèmps	du samedi 3 avril au lundi 19 avril 1999	du vendredi 2 avril au jeudi 15 avril 1999	*+ 2 (cours le jeudi 15 et le vend. 16 avril 99)* + 1 (*cours* le *mercredi 12 mai* 1999) + 1 (*cours le mercredi 26 mai 1999*)
Vacances d'Eté : Elèves Enseignants	Mercredi 30 juin 1999 Mercredi 30 juin 1999	Vendredi 2 juillet 1999 Vendredi 2 juillet 1999	+ 2 (cours les jeudi 1er et 2 juillet 99)

Les classes vaqueront le samedi 22 mai 1999 et le mardi 25 mai 1999.

Le départ en vacances a lieu après la classe, c'est-à-dire le soir des jours indiqués.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Lorsque le départ en vacances a lieu un mercredi ou un samedi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi.
Lorsque la rentrée est prévue un mercredi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi.

Rentrée des collèges le 3 Sept. 98
Rentrée des lycées le 10 Sept. 98

Observation : l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours (suppression des cours du samedi matin) a pour conséquence le report de 11 jours sur les congés scolaires.

Calendrier scolaire

Centre de loisirs

NOUVELLE FORMULE

J'ai le plaisir de vous faire connaître que la Commune reconduit cet été le Centre de Loisirs qui aura lieu à la Salle Polyvalente du 6 au 31 juillet 1998, mais le fonctionnement sera différent.

Le Centre sera ouvert aux enfants de 4 à 14 ans, toute la journée, de 8h à 18h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Les enfants seront accueillis à partir de 8h du matin mais pourront arriver dans la matinée et prendre leur repas, seul l'horaire de l'après-midi est impératif : 14h, afin d'organiser les sorties et les jeux.

Les inscriptions et les paiements à la journée ne seront plus acceptés et les tarifs seront les suivants : →

Une semaine, la demi-journée, les tarifs seront divisés par 2.

Prix du repas : **25 F**

Une semaine, la journée complète	**CLAIROIX**	**EXTÉRIEUR**
Pour un enfant	90 F	120 F
Pour 2 enfants, frères et soeurs	160 F	220 F
Pour 3 enfants et plus	220 F	280 F

De nombreuses activités seront proposées : jeux de plein air, activités manuelles, piscine, randonnées, équitation, bicross, tennis de table, musique.. Pour chaque tranche d'âge, un séjour en camping sera organisé.

Pour les jeunes de 14 à 16 ans, étant donné qu'ils ne sont pas attirés par les activités sur place, nous leur proposons **deux séjours consécutifs : la mer, du 8 au 17 juillet et du 20 au 29 juillet.** Le tarif demandé se situera autour de 700 F par camping.

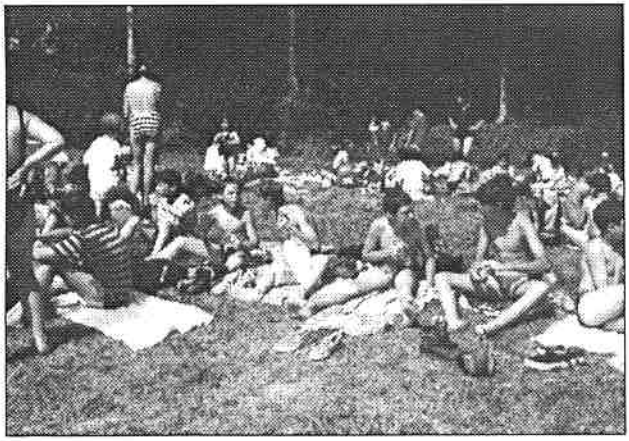

INSCRIPTIONS POUR LE CENTRE ET LES CAMPINGS À LA MAIRIE :

MERCREDI 1er JUILLET DE 15 À 19H.

Prière de venir en Mairie avant le 1er juillet, pour retirer un dossier d'inscription.

— RÉFORME DU SERVICE NATIONAL —

RECENSEMENT DE JANVIER 1998 À JANVIER 1999

(recensement obligatoire à l'âge de 17 ans des jeunes hommes nés en 1981
et recensement avant l'âge de 17 ans des jeunes hommes nés en 1982)

Juillet *nés en avril, mai, juin 1987* — *nés en avril, mai, juin 1982*
Août
Septembre

Octobre *nés en juillet, août, septembre 1981* — *nés en juillet, août, septembre 1982*
Novembre
Décembre

1999 Janvier
nés en octobre, novembre, décembre 1981 — *nés en octobre, novembre, décembre 1982*

CONSTITUTION DES LISTES (les inscrits d'office sont toujours portés sur les listes)

LES MAIRES DRESSENT DES LISTES DE RECENSEMENT SÉPARÉES POUR LES JEUNES HOMMES NÉS EN 1981 ET CEUX NÉS EN 1982, AU COURS DES MOIS DE :

Août *nés en avril, mai, juin 1987* — *nés en avril, mai, juin 1982*

Novembre *nés en juillet, août, septembre 1981* — *nés en juillet, août, septembre 1982*

1999 Février
nés en octobre, novembre, décembre 1981 — *nés en octobre, novembre, décembre 1982*

— LES AÎNÉS DE L'ARONDE —

Autrefois à Clairoix, les «Aînés» racontent ...

Comment étiez-vous habillés ? A quoi jouiez-vous ? Comment étiez-vous punis lorsque vous faisiez des «bêtises» ? Alliez-vous à la piscine ? Voilà quelques-unes des nombreuses questions posées par les élèves du CP - CE1 aux plus anciens de nos Aînés de l'Aronde, lors du «rapprochement des générations» entre 3ème âge et écoliers.

Et les yeux s'ouvraient tout grands lorsqu'on leur parlait des culottes courtes et des galoches, des blouses grises et des ardoises, des boulettes de papier lancées sur les camarades pendant les cours ... et des punitions qui s'ensuivaient : au coin pendant la récréation, coups de règle sur les doigts...

La rencontre a été appréciée par tous : enseignants, élèves et «anciens». La formule sera peut-être reprise dans d'autres villages, car lors d'un séminaire de l'Education Nationale cette initiative a été évoquée et de nombreux instituteurs et professeurs d'école d'autres villages ont été très intéressés.

— LES ARCHERS DE CLAIROIX —

- Lundi de Pâques : tir à l'oiseau - Roi Mr Coulon Michel

- CH de Ronde tir en salle à Clairoix :
  Médaille d'or : Hochet Thierry
  Médaille d'argent : Dutriaux Corinne
  Médaille de bronze : Lecomte Cédric

- CH de l'Oise tir en salle à Cambronne :
  Médaille d'or : Dutriaux Corinne
  Médaille d'argent : Lecomte Cédric

- CH de Picardie tir en salle à Ham :
  Médaille d'argent : Lecomte Cédric

- CH de Ronde tir en campagne à Janville :
  Médaille d'or : Lecomte Cédric
  Dutriaux Corinne
  Hochet Thierry
  Médaille d'argent : Coulon Michel

- CH de l'Oise de tir en campagne à Jaux :
  Médaille d'or : Lecomte Cédric
  Hochet Thierry
  Médaille d'argent : Dutriaux Corinne

- Médaille d'argent en équipe de 3 tireurs CH de Ronde :

Un club qui tourne très bien avec des résultats de haut niveau.

— LA JOIE DES TIOTS CLAIROISIENS —

Le rôle de l'association de parents d'élèves est, plus que jamais, d'apporter son soutien financier aux projets scolaires mis en place par les enseignants ou la mairie. Rappelons que, pour cette année scolaire, l'association a participé à l'activité Musique (+ de 20 000 Francs), à la coopérative scolaire (8 000 Francs), aux voyages et sorties scolaires (+ de 23 000 Francs). Nous sommes conscients que ces activités permettent, à tous les enfants, une ouverture et un éveil supplémentaires sur leur environnement. L'association s'efforce donc d'être présente financièrement chaque fois que possible et ce, sans demander de contrepartie aux bénéficiaires si ce n'est une participation (non obligatoire !) aux manifestations organisées.
Les membres de l'association de parents d'élèves, à leur grand regret, ont décidé cette année de ne pas assurer «La Taverne» pendant la fête communale, compte tenu des événements survenus l'année passée, événements qui ont mis en cause la sécurité de toutes les personnes présentes du fait des agissements d'individus peu recommandables et malheureusement intouchables !!!

Ne pouvant garantir que de tels événements ne se reproduiront pas, les membres de l'association ne souhaitent pas réitérer cette année, nous espérons que toutes les personnes que nous avions le plaisir d'accueillir lors de la Taverne comprendront cette décision. L'association de parents d'élèves perd ainsi une partie de ses ressources mais entend bien malgré tout faire son possible pour continuer son aide financière aux projets futurs.

— LE FOOTBALL CLUB DE CLAIROIX —

organise sa 8ème brocante le Dimanche 5 Juillet 1998

Centre du village 20 Frs le mètre - plus de 200 exposants - Peuvent s'inscrire les amateurs habitants les communes de : Compiègne, Margny les Compiègne, Bienville, Coudun, Clairoix, Choisy au Bac, Janville, Giraumont.
Permanence pour s'inscrire au Stade rue des Marais de 17h à 19 heures les 23, 25, 26 et 30 juin et les 1er et 2 juillet.
Renseignements : Tél: 03 44 83 05 99 - 03 44 76 478 - Fax : 03 44 83 05 99
Restauration sur place : moules, frites

— LES CRINQUINEURS DU MONT GANELON —

Le programme de balades des CRINQUINEURS respecte les engagements prévisionnel avec la participation moyenne de cinquante personnes à chaque sortie. Les nouvelles adhésions témoignent des valeurs transmises dans les domaines de la flore et de la faune, ainsi que de la convivialité qui se développe inter-communes périphériques et plus lointaines aussi. Nous avons acquis la maquette du Ganelon qui deviendra itinérante à la demande et pour la satisfaction de tous.
la fabrication de panneaux nous permettra et ce, dès la kermesse de Longueil Annel le 24 mai, d'apposer de nombreuses photographies du site. Une carte du Mont Ganelon spécialement conçue comportera les cinq sentiers, les sites remarquables, la végétation et son emprise. Elle sera plastifiée et rétrocédée au public d'ici notre prochaine Assemblée Générale. Nous nous efforcerons de faire participer un plus grand public et surtout intéressé, mais nous comptons également sur vous et en particulier les nouveaux CLAIROISIENS avec qui nous nous sommes entretenus.

Le Président et les Administrateurs

— TENNIS CLUB CLAIROIX —

RÉSULTATS : **Championnat d'hiver 97**

- Equipe masculine 1ère division Oise
  5ème sur 6 et descente en 2ème division
- Equipe féminine 1ère division Oise
  2ème sur 6 et garde leur place en 1ère division

Championnat d'été 98

- L'équipe masculine évoluant en 1ère division Oise
  finit 5ème sur 6 et descend en 2ème division
- L'équipe féminine évoluant également en 1ère division Oise est pratiquement assurée, à une journée de la fin, d'évoluer en division régionale l'année prochaine.

Deux jeunes du club ont participé à leur 1er tournoi en catégorie cadet avec un bon comportement de leur part. On encourage Julien VAUTIER et Julien DEBLOIS pour leur prochain match.

Centenaire Mme Payen

— Avoir 100 ans... —

Le 8 mars dernier, à la Salle Polyvalente, une réception était donnée en l'honneur de Mme Berthe PAYEN qui fêtait ses cents ans.
C'est avec beaucoup d'émotion que Mr René Marsigny, Maire de Clairoix, a retracé toute la vie de Mme PAYEN. Elle est née le 25 février 1898 et ce 8 mars, elle était entourée de toute sa famille.
La Municipalité lui a offert la copie conforme de son acte de naissance.
Visiblement très émue, elle a volontiers porter un toast pour son centenaire avec toutes les personnes présentes dans la salle.

Permanence des Adjoints

SEPTEMBRE
5 septembre - M. Roussel
12 septembre - M. Luisin
19 septembre - Mme Marteau
26 septembre - M. Champagne

OCTOBRE
3 octobre - M. Portebois
10 octobre - M. Roussel
17 octobre - M. Luisin
24 octobre - Mme Marteau
31 octobre - M. Champagne

NOVEMBRE
7 novembre - M. Portebois
14 novembre - M. Roussel
21 novembre - M. Luisin
28 novembre - Mme Marteau

DÉCEMBRE
5 décembre - M. Champagne
12 décembre - M. Portebois
19 décembre - M. Roussel
26 décembre - M. Luisin

Chaque samedi matin de 9h à 11h, les adjoints au Maire assurent une permanence en mairie qui reprendra le calendrier à partir de septembre.

Réalisation de bateaux

La réalisation d'un bateau coûte environ 4200 F. Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge la moitié de la dépense. L'autre moitié restant pour le particulier. Si vous êtes intéressés, remplissez la formule ci-dessous et remettez-la au secrétariat de la mairie.

Merci

M. ou Mme : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

désire la réalisation d'un bateau devant sa porte de garage pour le prix de 2100 F (somme qui lui sera réclamée par l'intermédiaire de la Perception de MARGNY).

Le, ...

Etat-Civil

NAISSANCES

DEQUIN Gauthier	29.12.1997
FREY Mathieu	13.01.1998
JORRAND Antoine	11.02.1998
ROUSSEL Victorien	19.02.1998
CLOEZ Clément	02.03.1998
BENOIT Anne-Flore	09.03.1998
BENOIT Lucille	09.03.1998
DESIMEUR Julie	17.03.1998

MARIAGES

Emmanuel LINTON et ALPHONSE RAJARATNAM Maria	07.02.1998
PAYEN Marc et HERBAUT Pascal	14.02.1998
MARET Daniel et LAVAL Christine	07.03.1998

DÉCÈS

GONCALVES GAMEIRO Léandro	22.01.1998
POLAK Emile	30.01.1998
VAILLANT Georges	10.02.1998
VAN HOOLANDT René	14.04.1998
SACHY Albert	06.03.1998
MOUTON René	16.05.1998

Numéros utiles

MAIRIE : Tél. : 03 44 83 29 11
Bureaux ouverts : du Mardi au Samedi de 8h45 à 11h30
le Mercredi après midi de 15h00 à 17h00

DISPENSAIRE :
Mme ROUSSEL, infirmière, reçoit : le lundi de 13h 30 à 16h.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : Tél. : 03 44 83 25 14
Tél. : 03 44 83 34 33

ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE : Tél. : 03 44 40 25 83
Tél. : 03 44 40 29 73

GENDARMERIE : CHOISY AU BAC : Tél. : 03 44 85 27 42

POMPIERS : chef de Corps : Mr CIVELLI Jean-Marie Tél. : 03 44 83 09 28

EAU : Société Lyonnaise des Eaux / DUMEZ Tél. : 03 44 92 20 90

S.I.C.A.E de l'Oise Compiègne Tél. : 03 44 86 31 31
Thourotte Tél. : 03 44 76 20 01

CABINET MÉDICAL : Docteurs LAVALARD, LEBLOND et DELEMARRE
12, rue du Marais Tél : 03 44 90 42 42

PHARMACIE : Madame FIÉVÉ, 22, rue de l'Aronde Tél : 03 44 83 29 00

VÉTÉRINAIRE : Docteur VINCENT
11, rue Marcel Bagnaudez Tél : 03 44 83 38 25

KINÉSITHÉRAPEUTE : CHANTEAU Michel
10, rue Germaine Sibien Tél : 03 44 83 32 74

INFIRMIER A DOMICILE : BARBOTIN Martine Tél : 03 44 40 44 74
BAUDUIN Eric Tél : 03 44 76 04 15

SOPHROLOGUE : GAUTHIER Françoise
12, rue du Marais Tél : 03 44 83 32 79

PEDICURE : ROLLET MARIE-PIERRE
Soins à domicile Tél : 03 44 20 61 61

Inauguration de la rue de l'Abbé Pêcheux et de la rue des Tambouraines

L'Abbé Pêcheux est né le 13 janvier 1915 à Villers Saint Frambourg. Il fait ses études au Moncel puis au Grand Séminaire de Beauvais.

Ordonné prêtre le 28 juin 1941, à Versailles, par Monseigneur Roland GOSSELIN, Evêque de Versailles, l'Abbé Jacques Pêcheux est nommé curé de Monchy Humières, Baugy et en 1945 à Antheuil-Portes, puis curé de Saint Firmin, Avilly St Léonard, et Aumont en 1949. Il est nommé vicaire de la cathédrale Saint-Pierre de beauvais en novembre 1952. En août 1958, il est nommé curé de Nogent sur Oise, puis en 1961, curé de Clairoix et Bienville. Il prend sa retraite à Senlis en juin 1988 où il est décédé le 24 juin 1997.

COPITEC 03 44 82 68 00